

Paris, le 17/01/2023

**MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS  
PREPARATOIRES**

**A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 31 JANVIER 2023**

Les actionnaires de la Société DERICHEBOURG sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le mardi 31 janvier 2023 à 16 heures 30 à l'Amphithéâtre de la Tour DERICHEBOURG, 51 Chemin des Mèches – 94000 CRETEIL

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et le texte du projet de résolutions ainsi que les modalités de participation et de vote à cette assemblée, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 23 décembre 2022. L'avis de convocation comportant un rectificatif a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 16 janvier 2023 et dans le journal d'annonces légales Actu-Juridique.fr du 16 janvier 2023.

Ils sont consultables sur le site internet de la Société, à l'adresse suivante : [www.derichebourg.com](http://www.derichebourg.com) dans la rubrique « INFORMATIONS FINANCIERES », onglet « ASSEMBLEES GENERALES ».

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, les documents et renseignements relatifs à cette assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social et peuvent être consultés sur le site internet de la Société.

**Code ISIN** : FR 0000053381 - DBG